



Toolbox Achats Responsables Suisse

Meubles

Recommandations et critères pour les achats publics

Mentions légales

Mandant: Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Economie et Innovation, Service spécialisé des marchés publics écologiques, CH-3003 Berne
L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Mandataire: Pusch – L'environnement en pratique, Abeco Sàrl

Auteurs: Eva Bucherer, Maria-Luisa Kargl, Eva Hirsiger

Accompagnement OFEV: Katharina Meyer

Groupe de suivi: Valérie Bronchi, OCDC, canton de Vaud; Jean-Blaise Trivelli, DDC, République et Canton de Genève

Remarque: Le présent Toolbox Achats Responsables Suisse a été réalisé sur mandat de l'OFEV. Seul le mandataire porte la responsabilité de son contenu. Ce Toolbox provient d'une mise en commun et mise à jour de la Boussole de la durabilité et du Guide des achats professionnels responsables.

Zurich 2023

Remerciements à Rytec et prozirkula pour leur soutien.

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1.0 En bref | 4 |
| 2.0 Arguments en faveur des achats responsables de meubles | 6 |
| 3.0 Risques environnementaux, sociaux et sanitaires | 7 |
| 3.1 Aspects environnementaux | 7 |
| 3.2 Aspects sociaux | 8 |
| 3.3 Aspects sanitaires | 8 |
| Digression: sélection de certains aspects écologiques de différents matériaux | 9 |
| 4.0 Considérations avant l'achat | 12 |
| 4.1 Respecter les conditions-cadres politiques et légales | 12 |
| 4.2 Détermination des besoins | 12 |
| 4.3 Analyse du marché | 13 |
| 4.4 Coûts et infrastructures | 13 |
| 4.5 Promouvoir l'économie circulaire | 13 |
| 4.6 Possibilités d'action pour les acteurs | 14 |
| 5.0 Recommandations pour les achats responsables | 15 |
| 5.1 Recommandations générales (attribution directe et appel d'offres) | 15 |
| 5.2 Recommandations pour l'attribution directe | 17 |
| 5.3 Recommandations pour l'appel d'offres: aspects de durabilité | 17 |
| 5.4 Critères d'aptitude | 17 |

1.0 En bref

Les facteurs de durabilité décisifs dans l'ameublement¹ sont une bonne planification des besoins et une longue durée d'utilisation. Actuellement, les meubles sont rarement «utilisés jusqu'à la fin» et le recyclage est difficile en raison des éléments collés et du nombre élevé de matériaux différents. Il arrive souvent que l'on achète du nouveau mobilier alors que l'on dispose encore de meubles fonctionnels et techniquement irréprochables. Souvent, le mobilier ne répond plus aux exigences esthétiques actuelles, ou les exigences fonctionnelles changent (p. ex. tables assis-debout, espace de rangement). De plus, il y a souvent un manque de transparence concernant le stock interne et la disponibilité externe de meubles d'occasion.

Outre l'aspect écologique, le mobilier a également une influence directe sur notre santé. En raison du contact de la peau avec les surfaces et les substances toxiques émises par les meubles, les utilisatrices et utilisateurs sont directement exposés à de potentiels polluants. Cela vaut donc également la peine de prêter attention à la durabilité dans le cadre des achats.

Des mesures concrètes dans l'utilisation et l'achat de meubles permettent de réduire les émissions de CO₂ et d'autres impacts environnementaux, comme le défrichage des forêts pour l'extraction du bois, ainsi que les risques pour la santé.

La fiche d'information suivante s'adresse en priorité aux communes mais concerne tout aussi bien les acheteurs de la Confédération, des cantons, villes, entreprises publiques et privées et autres institutions de droit public.

Vous trouverez d'autres informations générales sur les achats responsables dans les documents [«Contexte, cadre légal et méthodologie \(Toolbox partie A\)»](#) et [«Outils et méthodes pour évaluer l'impact des fournisseurs et des produits \(Toolbox partie B\)»](#).

Principales recommandations avant et pendant l'achat:

- Faire mieux avec moins: la suffisance est la meilleure durabilité. Une planification approfondie des besoins est donc essentielle. Quelles sont les fonctionnalités réellement nécessaires?
- Avant le nouvel achat: vérifiez si, le cas échéant, il reste des meubles déjà utilisés qui répondraient bien à l'utilisation prévue. Existe-t-il une plateforme interne à la commune pour les meubles d'occasion? Une légère usure ne doit pas être un obstacle, la plupart des meubles se réparent et se rénovent très bien. Il est même envisageable de les transformer en un nouveau meuble destiné à un autre usage.
- Anticiper les changements: le monde du travail est en pleine mutation. Achetez des meubles modulaires qui peuvent être adaptés de manière flexible et donnez la priorité aux dimensions standard. Évitez les fonctionnalités superflues et préférez un design intemporel.
- Confort: de manière générale, veillez à aménager les postes de travail de manière ergonomique.
- Santé: misez sur des meubles exempts de substances nocives (p. ex. sans émission de formaldéhyde dans l'air extérieur). Vous protégerez ainsi vos collaboratrices et collaborateurs et rendrez la production et le recyclage plus respectueux de l'environnement.
- Penser en termes de cycles: optez pour des meubles réparables et recyclables, que vous aurez choisis pour qu'ils durent longtemps et qu'ils soient réparables (construction à partir de peu de pièces, disponibilité des pièces de rechange, etc.). Lors du recyclage, visez à conserver les matériaux et les matières premières dans la meilleure qualité possible.

¹ Les termes «meubles» et «mobilier» couvrent un groupe de produits assez large (chaises, tables, armoires, lits, ...) et un spectre d'utilisation tout aussi large (bureaux, écoles, cantines, ...). Les déclarations faites ici tentent de représenter autant que possible l'ensemble des matériaux utilisés et des applications. Toutefois, dans certains cas, des exigences supplémentaires sont nécessaires (p. ex. pour l'utilisation en extérieur).

- Durée d'utilisation: plus les meubles sont utilisés, rénovés et réutilisés longtemps, plus leur bilan environnemental est positif. Une fois l'utilisation initiale terminée, les meubles peuvent être affectés à une nouvelle utilisation.
- Coûts finaux: considérez les coûts sur l'ensemble du cycle de vie (Total Cost of Ownership). Les meubles bon marché sont souvent de moins bonne qualité. En cas de dommage, déterminez si le produit doit vraiment être éliminé ou si une réparation est envisageable.

2.0 Arguments en faveur des achats responsables de meubles

De nombreux arguments plaident en faveur des achats durables de meubles. Le secteur public bénéficie de divers avantages lorsqu'il achète des produits exempts de substances nocives et recyclables:

- Santé: les collaboratrices et collaborateurs sont exposés à moins d'émissions polluantes et bénéficient d'un air ambiant plus sain. Il en va de même pour les personnes impliquées dans la fabrication.
- Gestion d'entreprise: une durée d'utilisation plus longue des meubles neufs et un prix d'achat plus bas des meubles d'occasion présentent des avantages en termes de coûts. Des contrats de service correspondants pour l'entretien et le traitement soutiennent cette démarche. La location de mobilier peut également, dans certains cas, présenter des avantages en termes de gestion d'entreprise.
- Protection de l'environnement: c'est l'environnement qui profite en premier lieu de la longue durée d'utilisation du mobilier, car cela permet de retarder ou d'éviter de nouvelles productions. De plus, l'utilisation durable de ressources et de matériaux respectueux de l'environnement réduit l'impact sur ce dernier.
- Rôle d'exemple: en montrant l'exemple, la commune peut ainsi également motiver les particuliers à utiliser leurs meubles plus longtemps et à les rénover ou à miser sur des meubles d'occasion.
- Cohérence politique: l'ameublement durable contribue concrètement à la réalisation d'objectifs politiques supérieurs, tels que les objectifs climatiques nationaux, cantonaux et communaux.

3.0 Risques environnementaux, sociaux et sanitaires

L'extraction des matières premières, la production, le transport, l'utilisation et l'élimination du mobilier sont associés à des risques environnementaux, sociaux et sanitaires.

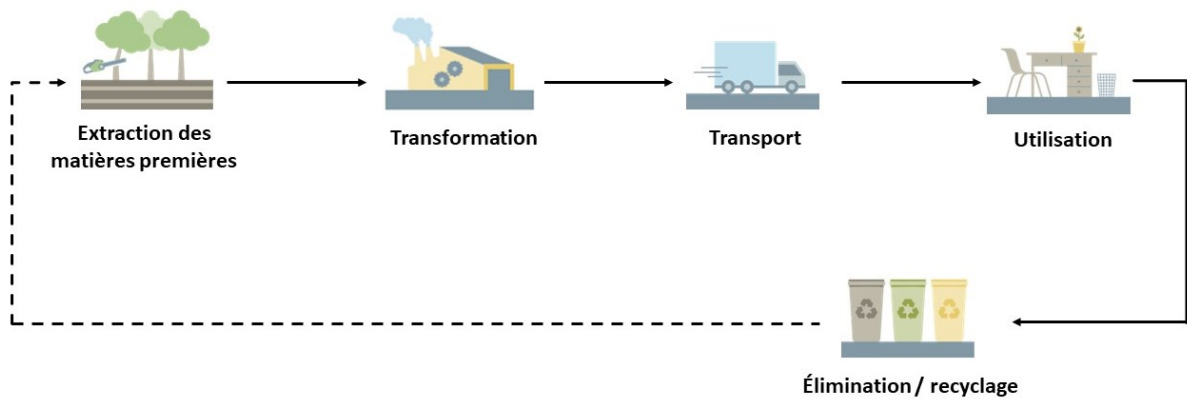


Figure 1: Illustration d'un cycle de vie avec les différentes phases: extraction des matières premières, production, transport, utilisation et élimination/recyclage (source: [Matrice de pertinence](#)).

3.1 Aspects environnementaux

Jusqu'à 90% de l'impact environnemental des meubles se produit lors des phases d'extraction des matières premières et de fabrication des composants².

Les impacts environnementaux suivants, entre autres, apparaissent tout au long du cycle de vie³:

Climat

- Émissions de gaz à effet de serre dues à la consommation d'électricité produite à partir de sources fossiles (p. ex. électricité produite à partir de charbon), à la combustion de combustibles fossiles (p. ex. lors de la récolte du bois) et à la déforestation/au changement d'affectation des sols (pour les meubles et l'aménagement intérieur contenant du bois).
- Émissions de gaz à effet de serre lors du transport.

Phases du cycle de vie concernées



Biodiversité

- Impact négatif sur la biodiversité (pour les meubles et l'aménagement intérieur contenant du bois) en raison de la déforestation/du changement d'affectation des sols.



² https://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/toolkit/furniture_GPP_background_report.pdf

³ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/info-specialistes/marches-publics-ecologiques/matrice-de-pertinence.html>

3.2 Aspects sociaux

Les tensions sociales suivantes apparaissent tout au long du cycle de vie:

Sécurité au travail

- Risque d'accident accru en raison de mesures de sécurité insuffisantes dans les entreprises d'exploitation forestière.
- Conditions de travail parfois précaires dans la production.

Phases du cycle de vie concernées



3.3 Aspects sanitaires

Les aspects sanitaires suivants apparaissent, entre autres, tout au long du cycle de vie:

Polluants atmosphériques

- Les émissions de polluants atmosphériques (p. ex. les particules fines) dues à la combustion de carburants et de combustibles (p. ex. lors du transport ou par les machines forestières lors de la récolte du bois) ainsi que la consommation d'électricité d'origine fossile (p. ex. électricité produite à partir de charbon).
- Dégagement dans l'environnement de produits chimiques toxiques/nuisibles pour l'environnement (p. ex. vernis, produits de traitement du bois) pendant l'extraction des matières premières, la production et l'élimination.
- Dégagement d'émissions dans l'air ambiant, telles que des hydrocarbures organiques volatils (COV) et du formaldéhyde, par exemple via les émanations dégagées par les meubles et les matériaux de construction.

Phases du cycle de vie concernées



Digression: sélection de certains aspects écologiques de différents matériaux

La fabrication de meubles fait appel à un grand nombre de matériaux et de matières différents. Du point de vue de l'écobilan, il n'est pas évident de les classer comme «meilleurs» ou «moins bons». Chaque matériau a ses avantages et ses inconvénients, en fonction des aspects sur lesquels se concentre l'évaluation. Par exemple, l'énergie grise des métaux et des plastiques est plus élevée que celle du bois, mais sa durabilité et sa recyclabilité sont souvent meilleures. Lorsque l'on choisit les matériaux, il est donc important de tenir compte de l'utilisation prévue. Les matériaux recyclés peuvent réduire l'impact au niveau du matériau. Il est essentiel de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie (y compris plusieurs phases d'utilisation, les charges d'exploitation liées au transport et les possibilités de recyclage des composants et des matériaux).

Un autre aspect de l'évaluation concerne les éventuels polluants présents dans les matériaux utilisés pour la fabrication des meubles. Cela vaut aussi bien pour les matériaux eux-mêmes que pour les matières premières, les adjuvants et les substances⁴ qui sont utilisées lors de la transformation. L'utilisation de ces substances est en partie réglementée par la loi, notamment par la législation suisse ou européenne sur les produits chimiques. Les produits finaux ne doivent pas contenir de composants constitutionnels (c'est-à-dire des substances ajoutées à un produit intermédiaire ou à un produit et conservées sous leur forme) présentant les caractéristiques suivantes:

- Substances identifiées comme extrêmement préoccupantes dans le cadre du règlement REACH-VO et inscrites sur la liste des candidats⁵ conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH. Listées de manière analogue dans l'ordonnance suisse sur les produits chimiques (OChim, RS 813.11, annexe 3).
- Substances classées ou répondant aux critères de classification dans les catégories de danger suivantes⁶ selon le règlement CLP⁷: cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction ou toxiques.

Le tableau 1 donne un aperçu des matériaux généralement utilisés et des points à prendre en compte concernant chaque matériau.

| Matériau | Information |
|--|--|
| Bois et matériaux dérivés du bois | <p>Le bois est l'un des principaux matériaux utilisés dans la production de meubles, soit sous forme de bois massif, soit sous forme de matériaux dérivés du bois (panneaux composites). De manière générale, le bois est un matériau durable, un matériau naturel et une matière première renouvelable.</p> <p>C'est avant tout la coupe illégale de bois qui pose problème, en particulier dans les forêts vierges. Il est donc conseillé d'éviter certains bois (p. ex. les bois tropicaux).</p> <p>Le bois permet ce que l'on appelle une utilisation en cascade: il peut être entièrement valorisé ou recyclé en tant que matériau de placage (p. ex. contreplaqué et bois lamellé) ou en tant que matériau de particules ou de fibres. Les colles utilisées (formaldéhyde) et le mélange incontrôlé de produits chimiques provenant des bois usagés utilisés (p. ex. lors du traitement de surface) posent problème. Le formaldéhyde peut être inhalé via l'air ambiant et est considéré comme cancérigène. L'évaluation écologique des divers matériaux à base de bois est toutefois très diverse⁸. La fiche d'information «Évaluation de la durabilité des produits en bois» du guide du bois de Greenpeace et la base de données Lignum pour les produits de construction et les éléments de construction fournissent de plus amples informations.</p> |

⁴ https://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/toolkit/furniture_GPP_background_report.pdf

⁵ Accès direct à la liste de l'ECHA: <https://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>

⁶ <https://echa.europa.eu/fr/regulations/clp/understanding-clp>

⁷ <https://www.reach-compliance.ch/chchemikalienrecht/einstufungvonchemikalien/index.html>

⁸ <https://www.gesundes-haus.ch/holzbau/oekobilanz-holz-und-holzwerkstoffe.html>; https://www.kbob.ad-min.ch/kbob/fr/home/themen-leistungen/nachhaltiges-bauen/oekobilanzdaten_baubereich.html

| Matériau | Information |
|------------------------------|--|
| Plastique | <p>Le plastique est généralement basé sur des matières premières fossiles. L'impact environnemental le plus important de la production de meubles en plastique provient donc de l'extraction du pétrole brut. Pour éviter de continuer à exploiter les matières premières fossiles, il est donc judicieux de travailler avec des matières premières recyclées. Les plastiques recyclés peuvent améliorer le bilan environnemental de 30 à 50% par rapport aux matières premières primaires⁹.</p> <p>Dans la mesure du possible, les pièces en plastique doivent être étiquetées en fonction de leur type afin de permettre leur recyclage. Cela permet d'identifier les matériaux, de les trier facilement et de les recycler de manière optimale. Les additifs ou le mélange de plastique avec d'autres matériaux peuvent entraver le recyclage.</p> <p>Les produits en plastique peuvent poser problème. Les composants utilisés peuvent être toxiques pour l'homme et l'environnement et n'ont pas été optimisés, notamment pour le contact avec la peau, ou peuvent libérer des composés organiques volatils (COV) toxiques dans l'air ambiant. Les matériaux fabriqués à partir de plastiques recyclés présentent le même problème. De manière générale, moins la composition chimique est complexe, mieux c'est. Tout comme les autres produits, les matières plastiques doivent atteindre une certaine performance (p. ex. protection contre le soleil, résistance de la surface, résistance au déchirement, etc.). Souvent, le polymère brut ne suffit pas pour cela. On y ajoute ce que l'on appelle des mélanges-maîtres, comme des mélanges-maîtres couleurs, additifs ou combinés. Exemple: les additifs tels que les stabilisateurs UV protègent les plastiques, mais ils sont souvent toxiques.</p> |
| Métaux | <p>L'extraction et l'utilisation de matières premières ferreuses occupent toujours des surfaces (pour l'extraction et les déblais) et sont synonymes de transferts de matières et de consommation d'énergie. Comme le minerai de fer est extrait exclusivement à l'étranger et qu'il y est généralement transformé en fonte, le pays fournisseur génère déjà d'importantes nuisances environnementales. Comparé aux minerais peu riches, comme le cuivre ou l'aluminium, ces «sacs à dos écologiques» sont moins importants pour le fer brut. Outre le fer brut, la part de ferraille recyclée joue aujourd'hui un rôle essentiel dans la production d'acier. Les constructions en acier contenant 100% de ferraille issue de matériau recyclé ne nécessitent qu'environ 30 à 50% d'énergie grise par rapport à celles en minerai de fer¹⁰. De plus, l'acier peut être recyclé sans problème et autant de fois que nécessaire, sans que sa qualité s'en trouve affectée¹⁰.</p> |
| Traitement de surface | <p>Les surfaces peuvent être affinées avec des huiles, des cires, des lasures et des vernis. Ces produits peuvent contenir un grand nombre de substances chimiques. Certaines substances peuvent être toxiques et dégager des composés organiques volatils (COV) dans l'air ambiant, comme le formaldéhyde. L'utilisation de colles ou de vernis nocifs dans les meubles peut nuire à la santé des utilisatrices et des utilisateurs et entraîner également une pollution de l'environnement lors de l'élimination.</p> |
| Textiles | <p>Fibres végétales:</p> <p>Les fibres végétales (p. ex. le coton, le lin ou les tissus mélangés) génèrent les nuisances de l'agriculture conventionnelle: utilisation de pesticides, consommation d'eau et de terres, monocultures, érosion des sols et concurrence avec les cultures alimentaires. Dans l'agriculture conventionnelle, des produits phytosanitaires et des engrais sont parfois utilisés en grandes quantités. En revanche, dans l'agriculture biologique, l'utilisation de pesticides et d'engrais est très restrictive. Le lin peut être cultivé en Europe et nécessite beaucoup moins d'eau et de pesticides que le coton, tout en offrant un meilleur rendement à l'hectare¹¹.</p> <p>Fibres régénérées:</p> <p>Les fibres régénérées sont des polymères naturels (essentiellement de la cellulose) fabriqués à partir de matières premières renouvelables (eucalyptus, hêtre, pin, bambou, etc.) par des procédés chimiques, comme la viscose, le modal et le lyocell (p. ex. TENCEL® de Lenzing AG). Dans ce contexte, il existe un risque que les arbres poussent en monoculture. Les monocultures peuvent faire baisser le niveau des nappes phréatiques et retirent l'eau aux agriculteurs locaux. La production de fibres</p> |

⁹ <https://www.springerprofessional.de/entsorgung/recycling/recyclingkunststoff-wird-positive-umweltbilanz-bescheinigt/6595220>

¹⁰ <https://nachhaltiges-bauen.de/baustoffe/Stahl>

¹¹ Le conseil environnemental de Vienne (2009): manuel «ecofashion – Mode mit Zukunft» («ecofashion: une mode d'avenir»). http://mistrafuturefashion.com/wp-content/uploads/2019/10/the-Outlook-Report_Mistra-Future-Fashion-Final-Program-Report_31-okt-2019.pdf

| Matériau | Information |
|-----------------------------|---|
| | <p>régénérées passe par un processus chimique et peut s'accompagner d'une utilisation importante d'énergie et de produits chimiques si ces adjuvants ne circulent pas en circuit fermé lors de la production.</p> <p>Matières premières fossiles:</p> <p>Les fibres synthétiques, comme le polyester, sont fabriquées à partir de pétrole. La pollution de l'environnement provient en grande partie de la production de pétrole brut et de la fabrication des fibres, très énergivore. La production de fibres synthétiques est plus gourmande en énergie que la production de fibres de coton, mais elle s'accompagne d'une consommation d'eau plus faible.</p> <p>Les matériaux utilisés dans l'industrie textile (p. ex. les produits chimiques utilisés dans les processus) peuvent contenir des polluants et des substances préoccupantes. Il existe à cet effet des listes complémentaires et des procédures définies, telle que l'initiative ZDHC¹².</p> |
| Cuir | <p>Le cuir est constitué de peaux d'animaux tannées chimiquement. Les produits chimiques utilisés dans ce cadre sont souvent très préoccupants pour l'environnement et la santé. En raison de sa surface souvent importante et de sa longue durée de vie, le cuir peut constituer une source importante de polluants dans les espaces intérieurs, y compris pendant la phase d'utilisation. Les polluants qui peuvent nuire à la santé et à l'environnement proviennent généralement du processus de tannage et de la conservation du cuir.</p> <p>Les labels environnementaux (p. ex. Blauer Engel) permettent de choisir de manière ciblée des produits contenant des cuirs d'ameublement à faibles émissions. Des tanins alternatifs sont également de plus en plus souvent proposés¹³.</p> |
| Mousses | <p>Des mousses sont utilisées dans de nombreux meubles pour rembourrer les assises, les dossiers et les surfaces de couchage. La plupart du temps, celles-ci sont collées afin de garantir un confort optimal. D'une part, cela entraîne les inconvénients des colles (voir Colles et adhésifs). D'autre part, cela rend également plus difficile la séparation efficace et par type de matériaux lors du processus de recyclage. L'utilisation de colles solubles (voir Colles et adhésifs) peut favoriser un recyclage de haute qualité.</p> <p>La mousse la plus utilisée est la mousse de polyuréthane (PU). La mousse PU peut contenir des polluants et des substances préoccupantes (p. ex. des isocyanates¹⁴)¹⁵.</p> |
| Colles et adhésifs | <p>Les colles et adhésifs peuvent par exemple contenir des formaldéhydes. Le formaldéhyde peut être inhalé dans l'air ambiant et est considéré comme cancérigène, sensibilisant la peau et potentiellement mutagène.</p> <p>Pour l'heure, les colles sont généralement composées de résines époxy thermodurcissables à base de pétrole, c'est-à-dire de résines synthétiques qui, une fois chauffées, ne peuvent plus être déformées. Les monomères servent d'éléments constitutifs de ces résines époxy. Si l'on ajoute un durcisseur, les molécules individuelles se réticulent en une matière plastique solide qui ne peut plus être fondue¹⁶. Les adhésifs modernes ou les assemblages collés peuvent être dissociés de manière ciblée afin de permettre la réparation, le démontage ainsi que le recyclage des composants¹⁷.</p> |
| Matériel d'emballage | <p>Les matériaux d'emballage peuvent représenter jusqu'à 6% de l'impact environnemental d'un meuble¹⁸. Pour l'emballage, on utilise généralement du carton, du papier et des matières plastiques (p. ex. sous forme de films, de filets ou de polystyrène).</p> |

¹² ZDHC Manufacturing Restricted Substance List : https://mrsl.roadmaptozero.com/MRSL2_0

¹³ P. ex. tanin certifié C2C de Wet Green à partir d'olives: <https://olivenleder.com/de/>

¹⁴ Les isocyanates peuvent provoquer des réactions allergiques de type I et III (alvéolite allergique exogène) (<https://www.chemie.de/lexikon/Isocyanate.html>).

¹⁵ Blauer Engel: <https://produktinfo.blauer-engel.de/uploads/criteriafile/de/117-0909-d.pdf>

¹⁶ Fraunhofer Institut: <https://www.fraunhofer.de/de/presse/presseinformationen/2019/mai/oekologische-klebstoffe-aus-pflanzenoel.html>

¹⁷ Fraunhofer Institut (p. 210-228): https://www.ifam.fraunhofer.de/content/dam/ifam/de/documents/Klebertechnik_Oberflaechen/Fraunhofer%20IFAM%20Kreislaufwirtschaft%20und%20Klebertechnik.pdf

¹⁸ https://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/toolkit/furniture_GPP_background_report.pdf

4.0 Considérations avant l'achat

Si vous souhaitez vous approvisionner en meubles durables, vous devez réfléchir à quelques éléments fondamentaux avant de procéder à l'achat. Il est essentiel d'impliquer toutes les parties concernées, c'est-à-dire le service d'achats, le service qui entretiendra les meubles et les personnes utilisatrices, et ce dans la planification et la définition des besoins. Cela renforce l'acceptation de solutions écologiques, par exemple lorsque les meubles sont réutilisés.



Figure 2: Étapes à considérer avant l'achat.

4.1 Respecter les conditions-cadres politiques et légales

Avant l'achat, étudiez les conditions-cadres politiques et légales qui s'appliquent au groupe de produits à acheter:

- Votre administration dispose-t-elle de concepts, de directives ou d'une ligne directrice en matière d'achat durable ou, plus généralement, dans le domaine de l'énergie et du climat (p. ex. une stratégie zéro émission nette)?
- Existe-t-il une décision politique visant à promouvoir l'économie circulaire?

4.2 Détermination des besoins

Ne vous procurez que les produits ou services dont vous avez réellement besoin. Formulez vos besoins de manière précise et décrivez les fonctions souhaitées.

Tableau 2: Questions pouvant aider à clarifier les besoins.

| Question | Mesures possibles |
|---|--|
| Des meubles neufs sont-ils nécessaires ou peut-on se procurer des meubles d'occasion? | <ul style="list-style-type: none">- Vérifier les stocks internes.- Rechercher sur des plateformes externes des meubles d'occasion appropriés. |
| Existe-t-il des alternatives à l'achat des meubles? | <ul style="list-style-type: none">- Vérifier si l'on peut continuer à utiliser les meubles existants avec l'aide d'un service professionnel (nettoyage, réparation, éventuellement transformation, etc.).- Clarifier si des modèles de location sont possibles. |
| Quels services favorisent l'utilisation à long terme – et durable – des produits? | <ul style="list-style-type: none">- Par exemple, convenir de contrats d'entretien et de nettoyage. |
| Est-il possible d'accéder au mobilier existant? | <ul style="list-style-type: none">- Vérifier si des meubles sont encore disponibles dans un entrepôt, le cas échéant.- Déterminer s'il est possible de recourir à des meubles provenant d'un autre stock (p. ex. de la commune voisine). |

4.3 Analyse du marché

L'analyse du marché vous permet de déterminer l'offre actuelle sur le marché et de définir les critères appropriés. Vous pouvez ainsi vérifier vos besoins et vous assurer de recevoir suffisamment d'offres.

De nombreux fabricants de meubles s'intéressent déjà au thème de la durabilité et publient leurs mesures dans une stratégie de durabilité ou un rapport de durabilité. Certaines certifications/labels (p. ex. [FISP](#)) exigent l'élaboration d'une politique environnementale. L'utilisation d'énergies renouvelables dans la production, la prévention/la minimisation des déchets, l'élimination des produits chimiques toxiques/nuisibles pour l'environnement (p. ex. les vernis), la minimisation de la consommation d'eau et une chaîne d'approvisionnement transparente en ce qui concerne les matériaux et les composants sont, entre autres, des éléments centraux.

Un moyen rapide et simple de déterminer l'impact environnemental d'un meuble est de vérifier la déclaration environnementale de produit (EPD). L'EPD est un document vérifié et enregistré par un organisme indépendant qui fournit des informations transparentes et comparables sur l'impact environnemental des produits tout au long de leur cycle de vie et sur les matériaux utilisés. Elle calcule l'impact complet sur l'environnement, de l'extraction des matières premières à la fin de vie en passant par la production. Une EPD ne garantit pas la performance environnementale d'un produit, mais elle en montre tous les impacts et permet ainsi de comparer différents produits.

Vérifiez si de tels documents sont disponibles sur le site Internet du fabricant ou n'hésitez pas à les demander.

Les sites Internet suivants peuvent vous aider dans cette analyse:

– [Blauer Engel](#):

Blauer Engel est le label écologique du gouvernement fédéral allemand et est attribué dans différentes catégories de produits. Le site Internet présente les critères d'attribution. Obtenez un aperçu des critères pertinents.

– [Cradle to Cradle](#):

La certification Cradle to Cradle évalue les produits sur la base de la santé des matériaux et de la circularité, en tenant compte de l'utilisation d'énergies renouvelables, de l'utilisation responsable de l'eau et de l'équité sociale. Le site Internet donne un aperçu de l'ensemble des produits certifiés.

4.4 Coûts et infrastructures

Lors de la réflexion sur la rentabilité, considérez toujours le coût total de possession (TCO), y compris les éventuels contrats de service, les réparations et l'élimination.

4.5 Promouvoir l'économie circulaire

L'économie circulaire («[circular economy](#)» en anglais) désigne un système dans lequel tous les matériaux et produits et leurs composants sont utilisés le plus longtemps possible et, à la fin de leur utilisation, sont réutilisés pour la fabrication d'autres produits. Ainsi, la boucle est bouclée. L'objectif est de ne pas consommer de nouvelles ressources, telles que de l'eau, de l'énergie ou des produits chimiques, et de ne pas produire de déchets. De plus, les ressources des produits doivent rester le plus longtemps possible dans le cycle des matériaux.

Mesures possibles dans le domaine des meubles:

– Utiliser des meubles d'occasion:

Si les exigences restent inchangées, l'utilisation de meubles d'occasion est possible. Ceux-ci peuvent provenir d'un entrepôt propre, du stock d'une autre organisation ou entreprise, ou encore d'une entreprise spécialisée dans le mobilier d'occasion. Des fabricantes et fabricants proposent également du mobilier d'occasion. Dans ce contexte, la condition préalable est une gestion fonctionnelle du stock de meubles (Asset Management).

– Modularité, durée de vie élevée et longue garantie:

Une durée de vie élevée et de longues garanties sont essentielles pour que le mobilier reste en

circulation le plus longtemps possible. Pensez aux éventuelles exigences futures et privilégiez des meubles modulaires et adaptables (p. ex. lors du remplacement de revêtements). D'autres exigences sont la réparabilité et la disponibilité des pièces de rechange. Des processus/responsabilités internes clairs sont importants pour mettre en œuvre la maintenance visée.

- Seconde vie et/ou recyclage professionnel:
La reprise des meubles peut être exigée par contrat. Un concept de réutilisation des meubles (seconde vie) ou un recyclage professionnel peuvent également faire partie du contrat.
- Acheter des meubles recyclables:
À l'achat d'un nouveau produit, définissez des critères clairs en tenant compte de l'ensemble des impacts environnementaux: une production respectueuse de l'environnement, une utilisation prolongée et un recyclage aussi complet que possible. Voir également à ce sujet les critères d'achat concrets au chapitre 5.3.

4.6 Possibilités d'action pour les acteurs

Outre les personnes qui procèdent à l'achat, d'autres acteurs peuvent contribuer à réduire l'impact environnemental du mobilier. Les services d'achat peuvent exercer une influence en accompagnant ou en formant les groupes d'acteurs concernés. Le tableau 3 montre les mesures qui peuvent être mises en œuvre hors du champ d'action du service d'achat.

Tableau 3: Acteurs pouvant mettre en œuvre des mesures de développement durable hors de l'achat lui-même.

| Groupe d'acteurs | Quelles mesures supplémentaires peuvent être prises pour réduire davantage l'impact environnemental du produit? |
|-------------------------------|--|
| Entreprise de fabrication | - Veiller à ce que les entreprises fournisseuses respectent elles aussi les critères environnementaux et sociaux. |
| Utilisatrices et utilisateurs | - Veiller à une utilisation appropriée des meubles. Une introduction aux fonctions spéciales du produit permet de favoriser l'utilisation correcte du produit (p. ex. réglage d'une chaise de bureau pivotante) et de prévenir une usure prématurée. |
| Facility Management | - Assurer le réemploi, la réutilisation ou une élimination correcte. - Faire un inventaire du stock. |

5.0 Recommandations pour les achats responsables

Pour l'attribution directe (procédure de gré à gré): voir chapitres 5.1 et 5.2

Pour les appels d'offres: voir chapitres 5.1 et 5.3

5.1 Recommandations générales (attribution directe et appel d'offres)

Que le mobilier soit acheté par adjudication directe ou par appel d'offres, les recommandations suivantes sont importantes du point de vue de la durabilité:

5.1.1 Réutilisation du mobilier existant

Vérifiez si le mobilier existant peut être remis en état et intégré avec le nouveau mobilier à un nouveau concept d'ameublement.

5.1.2 Choix des produits

- Veillez à ce que les matériaux utilisés soient choisis de manière optimale en fonction de leur utilisation et de leur longévité.
- Assurez-vous de la qualité des matériaux et de leur fabrication de qualité supérieure. Pour cela, vérifiez par exemple les labels de qualité correspondants, comme GS (Geprüfte Sicherheit).
- Mettez sur des matériaux écologiques et sains, sur la recyclabilité, ainsi que sur l'absence de substances nocives; p. ex. en ce qui concerne la prévention des émissions de COV (hydrocarbures organiques volatils) dans l'air ambiant (exigence de tests correspondants ou d'écolabels, comme Écolabel européen) et de formaldéhyde (p. ex. classe d'émission E1 ou supérieure pour les matériaux en bois ou Oeko-Tex Standard 100 pour les textiles). Dans l'idéal, tous les matériaux et substances contenus dans le produit sont documentés.
- Achetez exclusivement des meubles en bois dont l'origine est certifiée et exigez une certification FSC ou une preuve équivalente. Préférez les essences de bois courantes d'Europe centrale, comme l'épicéa, le chêne, le hêtre, le noyer, le mélèze, le bouleau, le pin sylvestre, l'orme, le peuplier, le sapin blanc, le frêne, l'érable ou le cerisier. Évitez le bois provenant de forêts tropicales ou boréales.
- Procurez-vous des meubles adaptables en termes de fonction et d'exigences d'utilisation (p. ex. systèmes d'étagères modulaires, hauteur de chaise et de table réglable). Dans l'idéal, les meubles peuvent être agrandis et transformés à l'aide d'éléments ajoutés ou encastrés.
- Procurez-vous des meubles de taille standard.
- Préférez un design intemporel, ainsi que des couleurs et des matériaux robustes et peu sensibles aux taches.
- Choisissez des produits dont les matériaux, les couleurs, les formes et les dimensions sont assortis. Plusieurs fabricants proposent des gammes de produits dont les différents éléments vont bien ensemble et se combinent facilement.
- Tables hautes réglables en hauteur: privilégiez un mécanisme non électrique (p. ex. pneumatique).

5.1.3 Service après-vente et réparation

- Renseignez-vous sur les offres de service, telles que la location, la réparation et l'entretien des meubles. Celles-ci peuvent optimiser l'utilisation du mobilier (p. ex. en cas de besoins à court terme ou limités dans le temps) et prolonger la durée d'utilisation. Afin de préserver le bon fonctionnement et la qualité du mobilier, il peut être judicieux de convenir dès l'achat de contrats d'entretien/de maintenance avec des intervalles de service fixes.
- Veillez à ce que la construction soit modulaire et permette le remplacement des composants, en particulier des éléments susceptibles de s'user. Dans une optique d'efficacité lors du déménagement, de l'entreposage et de l'élimination, une construction modulaire permet une transformation ou un

démontage facile. Exigez une disponibilité à long terme des pièces de rechange, si possible sur toute la durée de vie.

- Demandez des informations sur l'entretien et le nettoyage (écologique) des produits, p. ex. des instructions de démontage ou de nettoyage.

5.1.4 Produits labellisés

Dans le domaine du mobilier, il existe toute une série de labels qui mettent l'accent sur des points différents et qui peuvent vous orienter dans votre choix. Certains labels évaluent exclusivement ou principalement les caractéristiques écologiques d'un produit, tandis que pour d'autres, l'écologie est un aspect parmi d'autres.

Voici les labels pertinents pour le domaine du mobilier:¹⁹

Général:

- [Blauer Engel](#)
- [Écolabel autrichien](#)
- [Écolabel européen](#)
- [OEKO-TEX®](#)
- [Natureplus](#)

Produits en bois:

- [FSC \(Forest Stewardship Council\)](#)
- [PEFC](#) (Programme de reconnaissance des certifications forestières)
- [Lignum - Le bois suisse](#)

Circularité:

- [Cradle to Cradle](#)
- [Circular Globe \(SQS\)](#)

5.1.5 Coûts

Le mobilier durable peut parfois être plus cher à l'achat que le mobilier conventionnel comparable. Dans tous les cas, il est judicieux d'effectuer un calcul du coût total de possession. Intégrez systématiquement les travaux de maintenance dans le calcul des coûts. Des contrats de service peuvent également être utiles.

- TCO (Total-Cost-of-Ownership) – calcul des coûts sur toute la durée de vie d'un meuble: coûts d'acquisition et d'entretien, dépenses pour la réparation, le nettoyage, l'élimination/le recyclage, etc.

5.1.6 Durée de vie

- Veillez à ce que la durée de la garantie soit longue. 10 ans sont tout à fait courants dans les procédures d'appel d'offres, certains fabricants proposent des garanties pouvant aller jusqu'à 30 ans.
- Demandez une garantie de reprise du mobilier et renseignez-vous sur ce qu'il adviendra des meubles à la fin de leur utilisation: sont-ils réutilisés ou recyclés?

5.1.7 Emballage

- Évitez au maximum les emballages en exprimant ce besoin auprès des soumissionnaires.
- Veillez à ce qu'ils soient réutilisables. Dans de nombreux cas, les emballages réutilisables (comme les couvertures) sont également une bonne solution.

¹⁹ Cette liste n'est pas exhaustive. Pour plus d'informations: <https://labelinfo.ch/>

- Si l'emballage ne peut pas être réutilisé, les matériaux utilisés doivent, dans la mesure du possible, être recyclés et recyclables ou être issus de ressources renouvelables. L'ensemble du matériel d'emballage doit pouvoir être facilement et manuellement démonté en éléments recyclables.
- Exigez la reprise et l'élimination/le recyclage correct de l'emballage par l'entreprise soumissionnaire.

5.2 Recommandations pour l'attribution directe

- Informez les commerçantes et les commerçants ou les fabricants que vous attachez de l'importance aux meubles durables et sans substances nocives et discutez en détail des options possibles, y compris des prestations de service et de la reprise ultérieure.
- Lors de l'achat, veillez à choisir des meubles portant des labels de confiance (cf. chap. 5.1.4).

5.3 Recommandations pour l'appel d'offres: aspects de durabilité

Les tableaux suivants montrent les aspects de durabilité qui peuvent être inclus dans le dossier d'appel d'offres pour le mobilier. Ces tableaux regroupent les conditions de participation obligatoires, les critères d'aptitude, les spécifications techniques et les critères d'adjudication. Pour chaque aspect, une suggestion de preuve est également indiquée.


Dans le cas d'un appel d'offres, les aspects de durabilité doivent impérativement être examinés par le service juridique compétent dans le cadre de l'appel d'offres.

5.3.1 Conditions de participation obligatoires

Concernant le respect des exigences légales minimales, voir les textes légaux en vigueur et les [recommandations aux services d'achat de la Confédération en matière d'achats durables](#). Des informations complémentaires sont également fournies dans le cadre du projet [TRIAS](#).

5.4 Critères d'aptitude




Les critères d'aptitude sont des critères obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. Les critères d'aptitude suivants peuvent par exemple être exigés.

| Thème | Critère et niveau d'ambition | | | Preuve | Pertinence ²⁰ |
|---------------------------------------|---|----------------|--------|---|---|
| | Base | Bonne pratique | Modèle | | |
| Système de gestion de la qualité | Le fabricant de meubles doit disposer d'un système de gestion de la qualité valide conforme à la norme ISO 9001 ou équivalente. | | | Copie du certificat valide (p. ex. ISO) ou preuve de sa propre gestion de la qualité. |  |
| Système de management environnemental | Le fabricant de meubles doit disposer d'un système de management environnemental valide conforme à la norme ISO 14001 ou équivalente. | | | | |

5.4.1 Spécifications techniques et critères d'adjudication

Veillez noter, dans le tableau, la distinction entre spécifications techniques (ST) et critères d'adjudication (CA). Les spécifications techniques sont des critères obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. En revanche, les critères d'adjudication sont évalués.

²⁰ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute:  ; priorité moyenne:  ; priorité faible: 

Spécifications techniques et critères d'adjudication essentiels pour tous les types de meubles:

| Thème | Type | Critère et niveau d'ambition | | | Preuve ²¹ | Pertinence ²² |
|----------------------|------|---|---|---|---|--------------------------|
| | | Base | Bonne pratique | Modèle | | |
| Durée de garantie | ST | L'entreprise soumissionnaire doit offrir une garantie d'au moins trois ans sur le meuble à compter de la livraison. La durée de la garantie s'applique aux défauts matériels et de fabrication. | | | Garantie écrite correspondante, y compris les dispositions relatives à la réparation et au remplacement. | |
| | CA | 4 à 10 ans | 11 à 20 ans | Plus de 20 ans | | |
| Pièces de rechange | ST | Disponibilité des pièces de rechange compatibles pour les principales pièces d'usure et, le cas échéant, d'outils pour les réparations ou les adaptations du mobilier pendant une période minimale de 10 ans. | | | Garantie écrite correspondante, y compris les instructions de commande et les délais de livraison. | |
| | CA | 11 à 15 ans | 16 à 20 ans | Plus de 20 ans | | |
| Reprise | | Reprise gratuite des produits après utilisation par l'entreprise soumissionnaire (hors frais de transport). | | | Déclaration écrite correspondante. | |
| | CA | Y compris l'élimination dans les règles de l'art. | Y compris la garantie d'un recyclage des matériaux (lorsque cela est possible). | Y compris la réutilisation du mobilier dans le cadre d'un concept de seconde vie. | | |
| Recyclage | CA | Pourcentage (nombre de pièces) de mobilier d'occasion dans l'offre. | | | Déclaration écrite correspondante. | |
| | | < 30% | 31 à 60% | > 61% | | |
| Retraitement | CA | Le fabricant propose une option de retraitement/rénovation des produits pendant une période définie. | | | Déclaration écrite correspondante. | |
| | | < 10 ans | 11 à 20 ans | > 20 ans | | |
| Recycling | CA | Pourcentage en poids de matériaux recyclés (réutilisés) (pre-consumer, recycling/post-consumer, recycling) dans le meuble fini. | | | L'entreprise soumissionnaire doit prouver la part de matériaux recyclés en pourcentage du poids par des documents appropriés. | |
| | | < 50% | 51 à 75% | > 76% | | |
| | CA | Pourcentage en poids de matériaux dans le meuble fini qui peuvent être triés et recyclés. Séparabilité des matériaux pour le recyclage. | | | L'entreprise soumissionnaire doit prouver le pourcentage en poids par des documents appropriés. | |
| | | < 50% | 51 à 75% | > 76% | | |
| Matériel d'emballage | ST | Emballage fabriqué à partir de matériaux recyclés et/ou de matériaux issus de ressources renouvelables. | | | Description de l'emballage du produit et confirmation écrite qu'il est conforme aux critères. | |
| | CA | La facilité de séparation en parties | Reprise de l'ensemble des matériaux d'emballage. | Reprise et réutilisation des | | |

²¹ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

²² Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute: ; priorité moyenne: ; priorité faible:

| | | | | | |
|--|----|---|--|--|--|
| | | recyclables est assurée. | | matériaux d'emballage. | |
| | ST | Emballage en matériau recyclable. | | | |
| Informations aux utilisatrices et utilisateurs | ST | Des instructions claires de démontage et de réparation doivent être fournies afin de permettre le démontage non destructif du meuble pour le remplacement des composants/matériaux, le déménagement et le stockage. | | Instructions correspondantes accompagnées de schémas et d'indications sur les pièces remplaçables et les outils nécessaires. | |
| Instructions de nettoyage et d'entretien | ST | Des instructions de nettoyage et d'entretien doivent être fournies afin de permettre un entretien approprié. | | Présentation des documents correspondants. | |
| Fabrication de qualité supérieure | CA | Le produit dispose-t-il du label GS (Geprüfte Sicherheit) ou d'un label équivalent? | | Présentation du certificat GS ou équivalent en cours de validité. | |





Spécifications techniques et critères d'adjudication pour divers types de matériaux:



| Thème | Type | Critère et niveau d'ambition | Preuve ²³ | Pertinence ²⁴ |
|---|------|--|---|--------------------------|
| Divers types de matériaux: polluants divers | ST | Les matières premières, adjuvants et intrants utilisés pour la fabrication du produit ne doivent pas figurer sur la liste des substances candidates REACH. | Déclaration écrite correspondante et fiches techniques ou label écologique de type I selon ISO 14024 contenant les exigences correspondantes (par exemple Blauer Engel ou équivalent). | |
| Pièces en métal: chrome (VI) | ST | Les produits proposés ne doivent pas contenir de composants chromés selon le procédé de chromage (VI). | Déclaration écrite correspondante et fiches techniques ou label écologique de type I selon ISO 14024 contenant les exigences correspondantes (par exemple Blauer Engel ou équivalent). | |
| Bois/dérivés du bois: gestion durable du bois | ST | Le bois/les matériaux dérivés du bois proviennent de forêts gérées de manière durable. | Présentation d'un certificat FSC, PEFC, Lignum Le bois suisse ou d'un certificat comparable ou par la preuve individuelle des critères FSC ou PEFC valables pour le pays d'origine concerné. | |
| Bois/dérivés du bois: formaldéhyde | ST | Les matériaux dérivés du bois contenus dans le meuble doivent respecter les limites d'émission pour la classe E1 de formaldéhyde. | Déclaration du fournisseur de panneaux à base de bois, étayée par des rapports d'essai conformes aux normes EN 717-1, EN 717-2 / EN ISO 12460-3 ou EN 120 / EN ISO 12460-59, ou un ecolabel de type I selon la norme ISO 14024, qui contient les exigences correspondantes (par | |

²³ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

²⁴ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute: ; priorité moyenne: ; priorité faible:

| | | | | |
|---|----|--|---|---|
| | | | exemple Ange bleu ou équivalent). | |
| Bois/dérivés du bois: traitement de surface | CA | Les revêtements ne contiennent pas de solvants. | Déclaration écrite correspondante et fiches techniques (liste des produits utilisés, y compris l'information s'il s'agit d'un solvant ou non). |  |
| Verre: plomb | ST | Le verre ne contient pas de plomb. | Déclaration écrite correspondante et fiches techniques ou label écologique de type I selon ISO 14024 contenant les exigences correspondantes (par exemple Écolabel européen ou équivalent). |  |
| Textiles et cuir | CA | Des points supplémentaires sont attribués si les pièces en textile et en cuir sont certifiées OEKO-TEX® ou équivalent. | Certificat correspondant valide (OEKO-TEX®) ou équivalent. |  |
| Plastiques: étiquetage | ST | Toutes les pièces en plastique (à partir de 50 g) sont étiquetées selon la norme ISO 11469 ou une norme équivalente. | Déclaration écrite correspondante et fiches techniques. Si certaines parties ne peuvent pas être étiquetées, des justifications appropriées doivent être fournies. |  |
| Plastiques: bisphénol A | CA | Les pièces en plastique ne contiennent pas de bisphénol A. | Déclaration écrite correspondante et fiches techniques ou label écologique de type I selon ISO 14024 contenant les exigences correspondantes (par exemple Nordic Ecolabel ou équivalent). |  |
| Plastiques: phtalate | CA | Les pièces en plastique ne contiennent pas de phtalate. | Déclaration écrite correspondante et fiches techniques ou label écologique de type I selon ISO 14024 contenant les exigences correspondantes (par exemple Nordic Ecolabel ou équivalent). |  |
| Pièces en plastique et en mousse: CFC (chlorofluorocarbures), HFC (hydrofluorocarbures) et HCFC (hydrochlorofluorocarbures) | ST | Les produits proposés ne doivent pas contenir de composants fabriqués à l'aide de CFC, de HFC et de HCFC. | Déclaration écrite correspondante et fiches techniques (liste des agents d'expansion utilisés, y compris l'information s'il s'agit de CFC, de HFC ou de HCFC). |  |

| | | | | |
|--|----|--|---|---|
| Pièces en plastique et en mousse: PVC (chlorure de polyvinyle) | ST | Les produits proposés ne doivent pas contenir de composants en PVC. | Déclaration écrite correspondante et fiches techniques (liste des pièces en plastique et en mousse contenues, y compris l'information s'il s'agit de PVC ou non). |  |
| Mousses: composés d'étain | CA | Les mousses de polyuréthane ne doivent pas contenir de composés organiques de l'étain. | Déclaration écrite correspondante et fiches techniques ou label écologique de type I selon ISO 14024 contenant les exigences correspondantes (par exemple Nordic Ecolabel ou équivalent). |  |

Remarque importante (exclusion de responsabilité): Le présent guide contient des informations fournies à titre indicatif, qui ont été rédigées avec soin et en toute bonne foi. Son contenu a été vérifié juridiquement dans la mesure du possible. Toutefois, rien ne garantit qu'il résisterait à l'examen des tribunaux en cas de recours. Ce qui est déterminant est plutôt l'examen au cas par cas de l'achat en question. Ainsi, pour chaque achat, les utilisatrices et utilisateurs doivent examiner soigneusement et de manière autonome, au vu des circonstances du cas particulier, si les critères présentés ici, ainsi que les preuves, sont conformes au droit et appropriés. Les auteures et auteurs déclinent toute responsabilité pour tout dommage qui pourrait résulter de l'utilisation des informations générales contenues dans ce guide.